

République française

Département de la Drôme

COMMUNE DES GRANGES GONTARDES
Séance du 13/05/2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Représentés : 3

Absents : 2

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le treize mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Gérard BAUMEA Jean-Christophe CAMBON Fabienne KOBİ Hélène MOULY Franco PICCARDO Nicole PONIZY Didier SOULAIGRE Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : Cécile AUDIBERT Christophe GALISSARD Geoffroy HUGUES

Absents : Emmanuelle COMBET, Jérôme ROIG

Secrétaire de séance : Nicole PONIZY

Date de la convocation : 13/05/2024

N° d'ordre : DE_2024_032 13/05/2024

Objet : Modification du règlement périscolaire

Madame KOBİ Fabienne, 3^{ème} Adjointe au Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'adapter quelques évolutions au règlement en annexe.

Après en avoir exposé les modifications proposées.

Après en avoir délibéré à l'**unanimité**, le Conseil Municipal :

APPROUVE le règlement du périscolaire (annexé).

Fait à Les Granges Gontardes, le 13/05/2024

Madame Hélène MOULY,
MAIRE,



Dépôt PRÉFECTURE DE LA DRÔME
Date de réception de l'AR: 21/05/2024
026-212601454-20240513-DE_2024_032-DE

